

Erratum

Number 57, March 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/47263ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

(1985). Erratum. *Québec français*, (57), 69–69.

ne tienne pas compte de la véritable compétence de communication des apprenants. Le programme de français qui subordonne « la pédagogie de la langue » à « une pédagogie de la communication » peut, nous semble-t-il, favoriser davantage la transposition des capacités cognitives d'une langue à l'autre. Le destin des enfants d'immigrés haïtiens à l'École québécoise interpelle pour l'instant la francophonie haïtienne et québécoise à une croisée de chemins.

NOTES

¹ POMPILUS, P. « En Haïti », *Esprit*, n° 311, nov. 1962, Paris, pp. 691-695.

² DEJEAN, Y. « Nouveau voyage en diglossie », ronéoté, Regional Bilingual Training Resource Center, Brooklyn, 1979.

³ Nous entendons ici par maîtrise parfaite, une maîtrise de la langue correspondant au développement du langage à ces âges.

⁴ LAGUERRE, P.M. *Créolophonie en diaspora: Éléments de la situation de la minorité ethnique haïtienne au Québec*. Projet de recherche sur l'éducation des minorités, Montréal, Université McGill, 1983.

—, *Situation socio-linguistique des enfants d'immigrants haïtiens au Québec: Langue, Milieu social*. Thèse de Maîtrise ès Arts présentée à la Faculté des Sciences de l'Éducation, Administration et Politique, Montréal, Université McGill, 1983.

Références bibliographiques

CHOMSKY, N. *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Seuil, 1971.

FRANÇOIS, F. *J'cause français, non ?*, Paris, Maspero, 1983.

PAGÉ, M. et Alii *Hétérogénéité culturelle et compétence de communication dans l'école*. Rapport de recherche sur la scolarisation des enfants d'origine étrangère en France et au Québec, Centre International d'Études Pédagogiques, Sèvres, CECM, Montréal, 1984.

SPOLSKY, B. *Educational Linguistics: An introduction*. Rowley Mass: Newbury House Publishers, Ind., 1978.

STUBBS, M. *Langage spontané, langage élaboré*, Paris, Colin-Bourrelle, 1983.

ERRATUM

Apprendre à communiquer au pré-scolaire

N.D.L.R. Nous avons publié dans notre dernier numéro un article de Régine Pierre, intitulé « Apprendre à communiquer au pré-scolaire ». Malheureusement, une interpolation s'est produite lors du montage. Tout en présentant nos excuses à l'auteur et à nos lecteurs, nous publions ci-dessous la section sur l'évaluation, telle qu'elle doit se lire à partir du milieu de la 3^e colonne de la page 41.

L'évaluation Respecter le rythme de développement propre à chaque enfant

À cause de l'orientation du programme qui vise, dans la mesure du possible, à coller à la réalité du développement, chaque activité ne correspond pas à un objectif, mais à un ensemble d'objectifs tous interreliés. Ces objectifs se greffent toujours et de façon parallèle à deux domaines de développement, soit le développement du langage et le développement cognitif, soit le développement du langage et le développement social. Seuls les jeux de communication portent sur un seul ordre d'objectifs, qui ont trait au respect des mécanismes de la communication et à l'utilisation du code.

C'est l'évaluation qui permettra de déterminer à quel stade en est l'enfant par rapport aux objectifs du programme. Ces objectifs pouvant se réaliser dans des comportements différents et de façon différente, selon les situations, c'est par

une observation systématique que l'éducatrice pourra déterminer le niveau de chaque enfant par rapport à chaque domaine de développement. Comme les activités sont conçues de façon à favoriser la mise en application de ces comportements, la jardinière n'aura qu'à se référer aux tableaux des objectifs repris dans les grilles d'évaluation en fonction des niveaux de développement.

Si l'éducatrice maîtrise bien le rationnel du programme et de chaque activité en particulier, elle devra pouvoir observer les enfants en cours d'activités sans avoir à les interrompre ou à ménager des moments particuliers. Cela exigera toutefois une certaine méthode :

- Remplir une grille d'évaluation pour chaque enfant en regard de chaque domaine de développement.
- Déterminer à l'avance les enfants qu'elle veut observer pendant une activité.
- Se fixer, au plus, deux enfants de même niveau à observer au cours d'une même activité.
- Bien étudier le dossier de chaque enfant pour savoir à quel stade chacun en est rendu par rapport aux comportements qu'elle veut observer.
- Choisir l'activité la plus propice pour mettre en évidence les comportements-cibles.
- Bien avoir en tête les comportements-cibles en se référant à la grille d'évaluation.

Il suffit ensuite à la jardinière de noter si l'enfant a manifesté le comportement-cible dans l'activité au cours de laquelle elle l'a observé. L'éducatrice ne peut toutefois se lier à une seule observation, dans une seule situation, pour conclure si oui ou non l'enfant maîtrise le comportement visé. Il faudra qu'elle reprenne le même processus dans différentes situations à différents moments. Elle devra ensuite périodiquement cumuler ses observations sur des fiches-synthèses pour

déterminer à quel niveau l'enfant se situe par rapport à tel ou tel objectif intermédiaire, puis par rapport à tel ou tel objectif global.

C'est en se basant sur les résultats de ces évaluations que l'éducatrice devra déterminer son programme d'activités, pour proposer aux enfants des activités qui leur permettent de progresser de façon relativement uniforme dans les trois domaines de développement. Elle devra toujours proposer des activités qui touchent aux trois domaines de développement et s'assurer que les enfants aient franchi les étapes précédentes avant de leur proposer une activité de niveau supérieur.

Il est probable, cependant, que les enfants ne progresseront pas tous au même rythme et que certains devront poursuivre certaines activités plus longtemps que d'autres. La question du regroupement des enfants se posera alors. Mais, encore là, différents critères pourront orienter l'intervention de la jardinière :

- le niveau des enfants
- leurs relations d'affinité
- leurs intérêts

C'est pourquoi l'éducatrice aura tout avantage à laisser le plus possible aux enfants la liberté de choisir leurs ateliers ; eux seuls finalement sont en mesure de tenir compte de ces trois critères. Toutefois, elle pourra les influencer en proposant des ateliers correspondant aux niveaux respectifs des enfants, en jouant sur les relations sociométriques et en ajustant les contenus des activités en fonction de l'évaluation des enfants en fin de journée. Ainsi donc, quel que soit le niveau où elle intervient dans l'application du programme, c'est en se donnant les moyens de mieux connaître ses enfants que l'éducatrice pourra le mieux répondre à leurs besoins et respecter leur individualité tout en les stimulant à progresser. ■